



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 7 janvier 2020

Assises territoriales de la sécurité intérieure *Concertation citoyenne*

À l'issue du grand débat national, le président de la République a annoncé sa volonté de définir les orientations des politiques de sécurité intérieure de demain. Le Premier ministre a annoncé dans son discours de politique générale du 12 juin 2019 la rédaction d'un Livre blanc de la sécurité intérieure. Celui-ci doit permettre de définir puis mettre en œuvre un pacte de protection des citoyens, adapté aux actuels besoins de sécurité et aux nouveaux défis à relever.

Ce Livre blanc prévoit qu'une consultation soit organisée dans chaque département. Elle doit permettre d'identifier et de prendre en compte les besoins du territoire en matière de sécurité intérieure, au regard des spécificités locales.

Isabelle DILHAC, préfète de la Vienne, organise une réunion d'échanges, par arrondissement (Poitiers, Châtellerauld et Montmorillon), avec la population et les partenaires socio-économiques le :

Lundi 20 janvier 2020 à 17h00

La participation se fait sur inscription préalable, dans la limite des places disponibles.

Vous pouvez adresser votre demande d'inscription à l'adresse suivante :

pref-assises-securite-interieure-2020@vienne.gouv.fr
en indiquant votre nom, prénom, date et lieu de naissance
et l'arrondissement de votre choix.

Le site sur lequel sera organisée la réunion à laquelle vous souhaitez prendre part vous sera communiqué par l'envoi d'un carton d'invitation.

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Responsable par intérim du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76

www.vienne.gouv.fr

